

LA CONSTRUCTION SOUS LA LOUPE

Des ingénieurs s'en mêlent

Corbeil, Michel

L'Association défendant les ingénieurs du gouvernement se demande si le gouvernement Charest refuse de déclencher une enquête publique sur les contrats d'infrastructures pour ne pas mettre à jour un "système" profitant au privé au sein de ministères.

Le président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) soulève de graves interrogations dans une lettre ouverte qu'a publiée Le Soleil, le samedi 21 novembre. Dans cette lettre, Michel Gagnon insiste sur le fait qu'aucun examen n'a été réalisé par Québec pour comparer la facture de travaux, selon qu'ils sont exécutés par des firmes privées de génie-conseil ou bien par les ingénieurs de l'État.

"Pourquoi cette absence d'études? Veut-on protéger un système?" écrit le leader syndical. Il profite de sa sortie pour indiquer qu'il joint sa "voix à celle de l'Ordre des ingénieurs du Québec" qui réclame une enquête "sur l'attribution des mandats et la gestion des contrats publics d'infrastructures".

Au Soleil, M. Gagnon a précisé récemment qu'il a déjà tenté d'obtenir par la loi d'accès à l'information des documents comparant le coût de réalisation des travaux, selon qu'ils sont effectués par des ingénieurs du secteur privé ou par ceux à l'emploi de Québec. En février 2008, le ministère des Transports lui a répondu qu'il "n'en avait aucun... Et que nous n'en aurons jamais!"

Notre interlocuteur s'est réjoui de lire, dans le rapport du vérificateur général, Renaud Lachance, "que cela ne fait pas de bon sens que le Ministère ne fasse pas d'étude pour savoir combien ça coûte ailleurs. [...] Est-ce que c'est rentable pour le citoyen?" a soulevé Michel Gagnon, lors de notre entretien.

Lorsque le président de l'APIGQ parle d'un possible "système", il fait référence au fait que "les Transports ne fonctionnent pas seuls. Ils doivent fonctionner avec le [Conseil du] Trésor", notamment pour les prévisions budgétaires. M. Gagnon a en tête un exemple qui a trait au Conseil du trésor lorsqu'il réclame une enquête sur les contrats pour les infrastructures.

Un haut fonctionnaire lui a confié que s'il se présentait devant le Trésor avec une étude comparative des coûts entre le privé et le public, il perdrait son emploi. Le leader syndical serait prêt à nommer cet informateur s'il y avait investigation publique.

M. Gagnon a insisté sur le fait que la valeur des contrats a explosé, ces dernières années. "Alors que la masse salariale des ingénieurs" est gelée à environ 35 millions \$, "c'est par centaines de millions de dollars que l'on confie des contrats aux firmes de génie-conseil" pour les travaux d'infrastructures.

"Gros malaise"

Michel Gagnon s'interroge aussi sur la prime de 75 000 \$ versée par le Parti libéral du Québec à son

chef Jean Charest (lire autre texte). Celle-ci pourrait-elle ne pas être étrangère à la décision de refuser l'investigation publique? se questionne-t-il dans sa missive. En entrevue téléphonique, M. Gagnon a souligné que la bonification du salaire du chef du gouvernement par sa propre formation politique provoque "un gros malaise".

Le président de l'APIGQ a rappelé les révélations contenues dans une série d'articles du Soleil, en novembre 2007, sous la plume de Martin Pelchat. La firme d'ingénierie Tecsalt avait contribué illégalement au financement du Parti libéral du Québec et du Parti québécois, dans les années 1990, apprenait-on.

Tecsalt remboursait les dons de ses employés cadres qui signaient des chèques de 2000 \$ à 3000 \$. La loi sur le financement politique interdit les contributions par des "personnes morales", comme les compagnies. Le président de l'entreprise à l'époque, Guy Fournier, avait déclaré que Tecsalt était loin d'être seule à contourner la législation de cette manière.

Le président Michel Gagnon est revenu sur cette histoire. Comme la prime de 75 000 \$ "vient de la caisse électorale" du Parti libéral du Québec, il est légitime de s'interroger si elle peut être constituée en partie par des contributions illégales de compagnies, a-t-il plaidé. "Nous avons des inquiétudes. Nous le formulons sous forme de question. On ne le sait pas."



Cyberpresse

Lundi 30 novembre 2009

Jean Charest : une prime controversée

Michel Corbeil

Le supplément de salaire de 75 000 \$ que verse le Parti libéral du Québec (PLQ) à Jean Charest revient de façon occasionnelle dans les médias.

Québec - Le président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec y a fait allusion, dans une lettre publiée le 21 novembre. La semaine dernière, le Parti québécois (PQ) est revenu à la charge pour réclamer d'où vient l'argent octroyé par le PLQ à celui qui est à la fois chef de parti et premier ministre.

Dès que le montant de la bonification a été rendu public en mars 2008, à la suite d'une indiscretion de l'actuel député Jean D'Amour, alors président de la formation politique, le PQ a dénoncé un arrangement salarial qui «jette le discrédit sur la fonction de premier ministre».

Ternir la politique

Dans un point de vue publié dans Le Devoir, en mars 2008, l'historien Michel Lévesque a signalé «qu'à ma connaissance, jamais un premier ministre du Québec ou un chef de l'opposition officielle n'a touché de rémunération en surplus de son salaire après avoir été élu député d'une circonscription depuis l'époque d'Alexandre Taschereau».

En mars 2008, M. Charest n'était pas seul dans cette situation. Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, alors meneur de l'opposition officielle, recevait 50 000 \$ de ses militants. M. Lévesque concluait que les deux politiciens ont «malheureusement contribué à ternir la politique québécoise et à contribuer davantage au cynisme de la population envers la classe politique».

L'historien faisait la distinction avec les cas d'André Boisclair (novembre 2005 à août 2006) et de Claude Ryan (entre 1978 et 1979), qui ont reçu un salaire de leurs partisans. Ces deux chefs n'étaient pas élus à l'époque et ont cessé de recevoir de l'argent lorsqu'ils ont fait leur entrée à l'Assemblée nationale.

leSoleil

Le Soleil

Actualités, lundi 30 novembre 2009, p. 6

LA CONSTRUCTION SOUS LA LOUPE

Une pluie de demandes

Corbeil, Michel

Les demandes d'enquêtes publiques au sujet du secteur de la construction pleuvent, ces derniers temps. Le Soleil a rapporté, la semaine passée, que le Syndicat de la fonction publique du Québec en réclame une sur l'industrie des grands travaux. Le syndicat des policiers de la Sûreté du Québec en veut une pour faire la lumière sur la corruption dans le milieu de la construction.

Le Parti québécois l'a fait, dès septembre. L'ADQ est aussi de cet avis. Des jeunes de différents horizons politiques ont fondé la coalition Corruption Zéro "parce que la population mérite une gestion des affaires publiques éthiquement irréprochable". Son porte-parole Marc-Antoine Cloutier a réitéré, ces derniers jours, qu'il "faut absolument une commission d'enquête sur la construction", mais que son groupe ne s'est pas prononcé sur l'élargissement du mandat au financement des partis politiques.